

Madame, Monsieur,

Le 19 juin prochain vous allez élire votre député, choisir votre avenir et celui de vos enfants. Si vous donnez une majorité au Président de la République, vous choisirez la stabilité.

Députée du Var depuis 2017, choisie pour poursuivre l'action engagée depuis cinq ans au service des Varoises et des Varois, c'est avec fierté et détermination qu'avec Jean-Paul JOSEPH le Maire de Bandol nous nous engageons pour faire réussir la France.

Le 12 juin, vous nous avez donné une force extraordinaire. Le choix pour le second tour est entre vos mains. Entre une députée expérimentée et une cohabitation hasardeuse, entre la stabilité et le rejet quasi systématique, il vous appartient de choisir.

La Seyne sur Mer, Six Fours les Plages, Bandol, Sanary et Saint Mandrier sur Mer méritent que des projets

ambitieux et porteurs d'espoir soient soutenus. Influente à Paris et proche du terrain, je m'engage à être un atout considérable pour cette circonscription et l'ensemble de ses habitants.

Nous devons conforter la place de la France en Europe et dans le Monde. Nous devons moderniser notre pays, inventer un nouveau mode de dialogue avec les citoyens et les citoyennes et renforcer nos souverainetés alimentaires, sanitaires et industrielles. C'est avec vous tous que ce projet peut et doit se construire.

C'est le projet qu'avec Jean-Paul JOSEPH nous

Dimanche, plus qu'un vote, c'est un choix pour l'avenir que vous allez faire. Construisons ensemble ce que sera demain.